

DEMANDE D'INSCRIPTION
Élève hors commune

☎ 02.96.74.90.36
E-mail:services.periscolaires@mairie-saint-brandan.fr

Année scolaire 2026–2027
Demande à renouveler chaque année

Retour en Mairie de SAINT-BRANDAN, après signature par la mairie de la commune de résidence de l'enfant.

Date de la demande :

Nom de l'école :

Classe fréquentée (année scolaire 2025–2026)

NOM de l'Enfant : **Prénom**

Date de naissance

Nom des parents

Adresse :

☎

Motif détaillé de la demande des parents :

.....

1. INSCRIPTION DE DROIT

L'enfant est déjà inscrit à SAINT-BRANDAN dans un cycle maternel ou élémentaire (en cas de changement de cycle, passer au point 2 ou 3 selon le cas). OUI - NON

École fréquentée en 2025–2026 :

Classe fréquentée en 2025–2026 :

Date de la première autorisation d'inscription dans l'école :

Signature du (de la) Directeur (trice)

Visa de la commune d'origine
(date, signature, cachet)

2. OU SCOLARISATION DE L'ENFANT ACCEPTÉE PAR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE

OUI - NON

Si OUI, date, signature, cachet du Maire de la commune d'origine

3. CAS DE DÉROGATION – justificatif à fournir à la Mairie de résidence avec cet imprimé.

- la scolarisation est justifiée par des contraintes professionnelles des parents
OUI - NON (1)
- en l'absence de cantine dans la commune de résidence
OUI - NON (1)
- en l'absence de garderie dans la commune de résidence
OUI - NON (1)
- la scolarisation est justifiée par des raisons médicales (constatées par un certificat médical)
OUI - NON (1)
- la scolarisation est justifiée par celle d'un frère ou d'une sœur à l'école publique de Saint-Brandan (inscription du frère ou de la sœur justifiée par une des raisons indiquées précédemment ou par la poursuite d'une scolarité déjà engagée).
OUI - NON (1)

Le Maire de la commune de résidence

- donne son accord pour une participation aux charges de fonctionnement de l'école publique
- ne donne pas son accord pour une participation aux charges de fonctionnement de l'école publique.

Visa de la commune d'origine
(date, signature, cachet)

4. AUTORISATION D'INSCRIPTION PAR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-BRANDAN
--

OUI - NON

Cachet de la Mairie

Date

Signature du Maire

(1)barrer la mention inutile.